



LE GENRE DES MARGES LITTÉRAIRES. APPROCHE FÉMINISTE ET CRITIQUE DU CANON DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES DE BELGIQUE

MÉMOIRE RÉALISÉ PAR FANNY GOERLICH DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Ce mémoire-recherche intitulé *Le genre des marges littéraires. Approche féministe et critique du canon des universités francophones de Belgique* étudie le traitement des autrices dans l'histoire des littératures françaises et francophones, et plus spécifiquement dans les cours d'histoire et d'analyse littéraires des auteur·ices des XIX^e, XX^e, XXI^e siècles au sein des universités francophones de Belgique. Il débute par une analyse de l'invisibilisation des autrices dans les histoires littéraires à partir du XIX^e siècle et présente les procédés ainsi que les stratégies utilisés.es par les critiques et les auteur·ices afin d'exclure ou de valoriser des œuvres. Cette partie théorique est suivie par une analyse des listes de lectures obligatoires des cours concernés par mon mémoire et de la place des autrices dans celles-ci, dans le but de vérifier et de chiffrer cette invisibilisation. Les professeur.es ont ensuite été interrogé.es sur leurs programmes et leurs choix. L'ancrage de ce mémoire dans les études de genre m'a permis d'avoir un regard critique sur l'affirmation d'objectivité de l'histoire littéraire : le canon enseigné dans les universités apparaît teinté d'une histoire antiféministe et de préjugés. Ce qui est présenté comme universel est en réalité masculin, blanc et hétérosexuel : les femmes et les auteur·ices racisés sont exclu.es du canon et de la culture générale. La position de la littérature belge (et plus précisément des autrices belges) dans l'enseignement universitaire est aussi étudiée dans ce travail. Pour finir, le rôle des institutions universitaires a été analysé, de même que leurs possibles moyens d'action, tels que des quotas.

Mon travail explique que les autrices sont invisibilisées dans les histoires littéraires par différents moyens dont le principal est l'établissement de la différence entre les hommes et les femmes d'abord, et entre leurs œuvres ensuite. J'ai développé comment l'assignation des autrices à leur genre est un mécanisme d'exclusion tout autant qu'une stratégie qui peut être utilisée par les autrices pour accéder à la canonisation. Le genre apparaît dans mon mémoire comme un critère non littéraire de hiérarchisation des auteur·ices. Pourtant, les historien·nes de la littérature, les professeur.es et les institutions universitaires affirment construire et partager des savoirs objectifs, basés sur des méthodes scientifiques et des réalités concrètes. Les théories féministes permettent de questionner cette objectivité. Les autrices et les auteur·ices racisé.es sont exclu.es de la culture générale et l'enseignement de leurs œuvres est limité aux marges de l'université dans des cours ou des masters spécialisés. La littérature belge occupe elle aussi une position dominée face à la littérature française : elle fait l'objet d'un seul cours spécifique durant les études des romanistes et est séparée des cours généraux. Les autrices belges sont ainsi doublement marginalisées et ont un accès très limité à la canonisation. Les professeur.es et les institutions universitaires, malgré leur affirmation d'objectivité, sont responsables de la reproduction de ce canon –excluant et bâti sur des critères pas uniquement littéraires –et de la prégnance de la hiérarchie entre les auteurs et les autrices.

Ma recherche montre que les autrices constituent 18,25 % du total des auteur·ices étudié.es dans les cours de littérature française et 12,05 % du total d'auteur·ices dans les cours de littérature belge. Ces chiffres, en-dessous des chiffres estimés quant à la participation des femmes au champ littéraire, occultent de grandes disparités entre les cours, les professeur.es ou encore les universités. Selon l'université dans laquelle il ou elle fait ses études, un·e étudiant·e peut ou avoir croisé un nombre important d'autrices, ou n'en avoir croisé aucune dans les lectures obligatoires. Cette recherche



LE GENRE DES MARGES LITTÉRAIRES. APPROCHE FÉMINISTE ET CRITIQUE DU CANON DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES DE BELGIQUE

MÉMOIRE RÉALISÉ PAR FANNY GOERLICH DANS LE CADRE DU MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

pourrait être complexifiée par l'étude d'un corpus plus large englobant d'autres époques, d'autres types de cours ainsi que des événements extérieurs aux cours tels que les colloques et les conférences ou par une analyse des sujets de mémoires ou de thèses choisis par les étudiant.es. Le corpus que j'ai choisi d'étudier dans ce mémoire atteste d'une présence diminuée des femmes dans les enseignements littéraires et montre comment l'invisibilisation des écrivaines est variable selon les spécialités et centres d'intérêt des professeur.es. Dès lors, je pense qu'il convient plutôt de parler de marginalisation : les autrices sont présentes, elles ne sont pas invisibles, mais elles restent aux marges du canon et sont cantonnées aux enseignements de certain.es professeurs et de certain.es époques. La liberté académique, qui permet aux enseignant.es de ne pas être contraint.es par des critères extérieurs, n'empêche pas l'héritage antiféministe de l'histoire littéraire des XIX^e et XX^e siècle de peser sur leurs choix et leurs programmes, jamais neutres du point de vue du genre.